



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 04 23

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le



ID : 084-200027258-20210701-2021_D218-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2021

Délibération n°5 Affectation du résultat 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Vu la délibération du 6 mars 2020 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget primitif 2019 ;
Vu la délibération du 17 juin 2020 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2020 ;
Vu la délibération du 28 juin 2021 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte administratif 2020 ;

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020, il est soumis au Conseil d'administration l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice :

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

- excédent de fonctionnement : **371 609.91€**
- excédent d'investissement : **154 963.35€**

Le Conseil d'administration, en date du 28 juin 2021 après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : il est décidé d'approuver le compte administratif ci-annexé ainsi que les résultats ainsi affectés :

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :

- 002 résultat de fonctionnement reporté : 276 458€
- 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : 95 151.91 €

ARTICLE 2 : le solde d'exécution positif de 154 963.35€ de la section d'investissement est affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

ARTICLE 3 : il est décidé de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes.



Vote	
Nombre de présents	14
Nombre de votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Le Président du Conseil d'Administration
Damien MALINAS

